



Enquête auprès des responsables du crédit

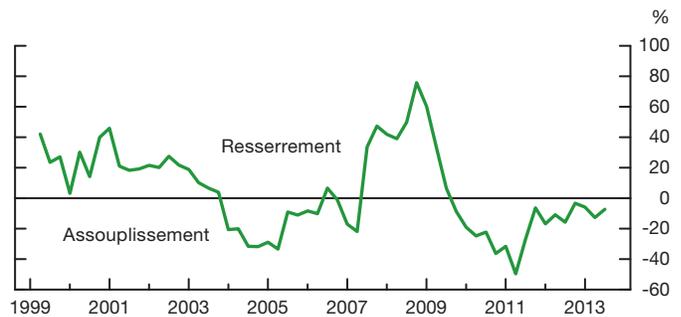
sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada Résultats de l'enquête du 3^e trimestre de 2013 | Vol. 6.3 | 11 octobre 2013

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au troisième trimestre de 2013.

- Les résultats de l'enquête donnent à penser que les conditions générales du crédit aux entreprises ont continué de s'assouplir au troisième trimestre de 2013 (**Graphique 1**), une tendance qui se poursuit de manière quasi ininterrompue depuis la fin de 2009. Les résultats dénotent un assouplissement net qui se remarque surtout dans l'aspect tarifaire des prêts (**Graphique 2**)^{1, 2}.
- Les réponses obtenues donnent à penser que les modalités tarifaires se sont quelque peu allégées pour toutes les catégories d'emprunteurs. Les modalités non tarifaires se sont assouplies pour les petites entreprises, mais elles sont demeurées essentiellement inchangées dans le cas des sociétés commerciales et des grandes sociétés.
- Les responsables du crédit ont signalé la persistance, au troisième trimestre, des pressions concurrentielles exercées par les autres établissements prêteurs et provenant des marchés des capitaux. Les répondants ont indiqué une légère amélioration de l'accès aux marchés des capitaux, principalement en ce qui concerne les emprunteurs de premier ordre.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit de la part des entreprises indique qu'un léger repli de la demande s'est produit pour toutes les catégories d'emprunteurs au troisième trimestre de 2013. Cette baisse fait suite à une augmentation de la demande des grandes sociétés au trimestre précédent.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes ont continué de s'assouplir...

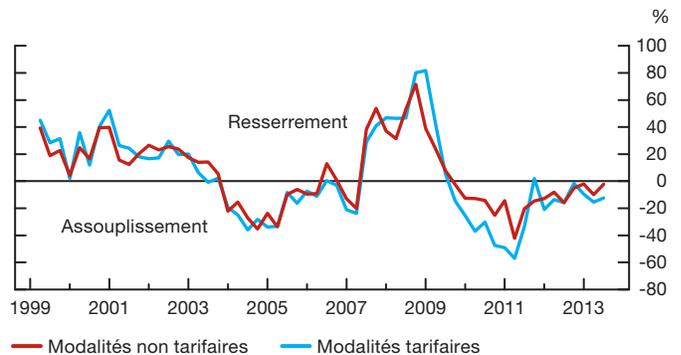
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... principalement pour ce qui est des modalités tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

1 Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base et/ou les frais plutôt que le niveau des taux.

2 À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 9 et le 13 septembre 2013. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.